

**Destinataires : Présidents de clubs du CD 67**  
**Présidents de commissions du CD 67**

**Strasbourg, le 7 janvier 2004,**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CD 67**

Madame, Monsieur le Président,

Conformément aux textes en vigueur, vous êtes convoqué :

**Le jeudi 24 février 2005 à 19 h 30**

à L'ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE ( CHAMBRE DES METIERS D'ALSACE)  
AVENUE DE L'EUROPE à SCHILTIGHEIM.

Accès par la sortie Souffelweyersheim de l'autoroute. Prendre la route longeant la voie ferrée.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du pv de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2004  
( sera distribué sur place).
2. Rapport moral du Président et approbation
3. Rapport du Secrétaire Général et approbation
4. Rapport du trésorier et des réviseurs de compte et approbation,  
Quitus au Trésorier
5. Rapport des Présidents de Commissions et approbation
6. Budget prévisionnel et approbation.
7. Questions diverses.
8. Modification du RI (sera envoyée lors du prochain courrier)
9. Election du nouveau Comité Directeur.
9. Pause
10. Election du Président proposé par le nouveau Comité Directeur
11. Election des Présidents de Commissions

**Laurent Caillère**  
**Secrétaire Général**

**P.J.**

- formulaire de candidature au Comité Directeur ; date limite de réception : vendredi 21 janvier
- formulaire de candidature à la Présidence d'une Commission ; date limite de réception : vendredi 21 janvier
- formulaire de candidature au Bureau de Surveillance des Elections ; date limite de réception : jeudi 20 janvier
- Notice individuelle de candidature au Comité Directeur ; date limite de réception : vendredi 21 janvier
- pouvoir
- formulaire de questions diverses ; date limite de réception : mercredi 16 février

**N. B. Les Présidents de Commission fourniront leur rapport par courrier électronique au Secrétaire Général.**

**N.B.** Conformément aux statuts (article 4.2 du titre II), un ou plusieurs membres (clubs) représentant au moins 5% des voix, a la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour d'un projet de résolution. Ce projet doit parvenir au Secrétaire Général le 4 février, délai de réception.

**Adresses du Secrétaire Général : 1 rue Philippe Bellocq - 67450 MUNDOLSHEIM**  
**[laurent.caillere@wanadoo.fr](mailto:laurent.caillere@wanadoo.fr) ou télécopie : 03 88 19 02 03**

**Dates pour information :**

- validation du BSE : 22 janvier
- validation des candidatures par le BSE : 24 janvier, salle de réunion Piscine de la Kibitzenau, 20h
- diffusion des candidatures aux clubs et aux candidats : 25 ou 26 janvier
- diffusion d'un éventuel projet de résolution : 9 février